

«NATURE À 12 000»



LETTRE D'INFORMATION DU SITE NATURA 2000 « GORGES DU RIEUTORD, FAGE, CAGNASSES »

N°2 - JANVIER 2018



ÉDITO

Bonjour à tous,

Nous avons le plaisir de vous présenter la deuxième lettre d'information de la Zone de Protection Spéciale (ZPS) « Gorges du Rieutord, Fage, Cagnasses ». La première avait été éditée par le COGard en 2011, alors qu'il n'y avait pas de structure animatrice en place. Depuis, la Communauté de Communes Cévennes Gangeoises et Suménoises a fait le choix de prendre à sa charge l'animation de ce site Natura 2000 en partie sur son territoire. Pour cela un chargé de mission a été recruté en juillet 2016. Son financement est intégralement pris en charge par des subventions État / Région. Ses actions sont diversifiées, comme vous pourrez le constater dans ce bulletin qui en montre un léger aperçu.



Ainsi, nous avons fait le choix d'être acteur de la préservation de notre patrimoine naturel exceptionnel. Malgré sa mauvaise réputation auprès de la population, Natura 2000, est un outil contractuel efficace dans une logique de développement durable. Il nous permet entre autre d'améliorer notre connaissance de la biodiversité locale et ainsi de mieux la préserver, de mieux intégrer les différents projets, de développer la sensibilisation et l'éducation des différents publics aux richesses naturelles,

de mettre en place des mesures de conservation des paysages et de soutenir les activités agricoles favorables à la biodiversité.

Sans oublier que notre patrimoine paysager et naturel est un atout de développement pour l'économie de nos villages, à travers le tourisme vert et les activités de pleine nature.

Notre engagement dans Natura 2000 est motivé par une volonté d'appropriation des enjeux et de la démarche par tous les acteurs socio-économiques du territoire. Avec le désir de perpétuer cette culture locale qui a permis jusqu'alors une entente harmonieuse entre l'homme et la nature.

Je vous souhaite une bonne lecture, et ensemble œuvrons pour la préservation de nos richesses naturelles afin que les générations futures puissent les découvrir à leur tour.

Jérôme MORALI,
Président du Comité de pilotage du site Natura 2000

L'AGRICULTURE COMME MOYEN DE CONSERVATION DES ESPÈCES MENACÉES ET DES PAYSAGES

Le document d'objectifs (document cadre pour chaque zone Natura 2000) de la Zone de Protection Spéciale (ZPS) « Gorges du Rieutord, Fage, Cagnasses » FR9112012 a pour premier objectif le développement durable de : « Maintenir des activités agricoles, forestières et cynégétiques favorables à la biodiversité ». Plus concrètement, le site Natura 2000 a pour but de maintenir et de restaurer des milieux ouverts (landes, pelouses naturelles, prairies). Habitats dont dépendent de nombreuses espèces menacées pour se reproduire ou s'alimenter. Ces espaces ont été forgés au cours des siècles par la main de l'homme à travers l'exploitation forestière, l'agriculture en général et le pastoralisme en particulier. Aujourd'hui ces pratiques sont souvent en déclin et il convient de les soutenir afin de les faire perdurer pour ainsi conserver ces paysages méditerranéens.

Pour cela, au sein des sites Natura 2000, des Mesures Agro-environnementales et Climatiques (MAEC) peuvent être contractualisées par certains agriculteurs. Ces mesures sont proposées dans le cadre de Programme Agro-environnemental et Climatique (PAEC) et



concernent les pratiques agricoles respectueuses des enjeux « eau », « DFCI » et « biodiversité », donc sur des sites Natura 2000 pour ce dernier enjeu.

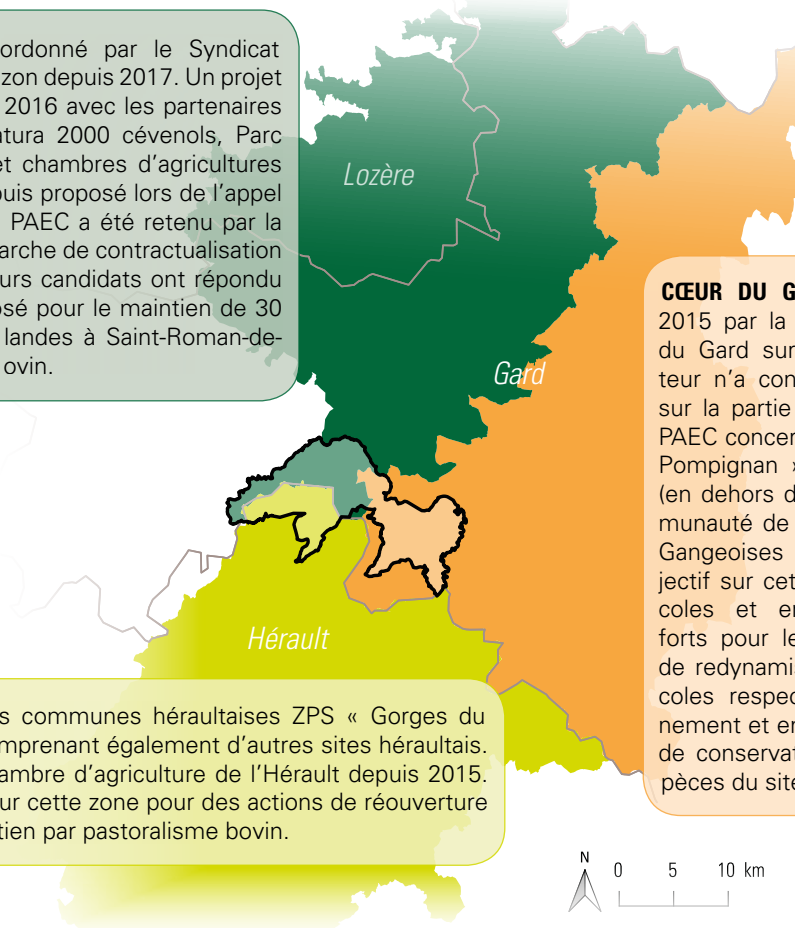
Confinancés par le FEADER et les crédits de l'État, les MAEC répondent à une logique de financement des surcoûts liés à la mise en œuvre de Natura 2000, dans un contexte productif.

LA ZONE DE PROTECTION SPÉCIALE « GORGES DU RIEUTORD, FAGE, CAGNASSES » EST CONCERNÉE PAR TROIS PAEC :

VALLÉES CÉVENOLES : coordonné par le Syndicat Mixte de la Vallée du Galeizon depuis 2017. Un projet de PAEC a été rédigé fin 2016 avec les partenaires (opérateurs des sites Natura 2000 cévenols, Parc National des Cévennes et chambres d'agriculture du Gard et de la Lozère) puis proposé lors de l'appel à projet de la Région. Ce PAEC a été retenu par la Région en mars et la démarche de contractualisation a débuté en 2017. Plusieurs candidats ont répondu et un dossier a été proposé pour le maintien de 30 hectares de pelouses et landes à Saint-Roman-de-Codières avec un éleveur ovin.

GARRIGUES DE L'HÉRAULT : pour les communes héraultaises ZPS « Gorges du Rieutord, Fage, Cagnasses » et comprenant également d'autres sites héraultais. Ce PAEC est coordonné par la Chambre d'agriculture de l'Hérault depuis 2015. Un éleveur de la ZPS est engagé sur cette zone pour des actions de réouverture mécanique des milieux avec entretien par pastoralisme bovin.

CŒUR DU GARD : animé depuis 2015 par la Chambre d'agriculture du Gard sur lequel aucun agriculteur n'a contractualisé de mesure sur la partie en ZPS à ce jour. Ce PAEC concerne la partie « plaine de Pompignan » du site Natura 2000 (en dehors du territoire de la Communauté de Communes Cévennes Gangeoises et Suménoises). L'objectif sur cet espace à enjeux agricoles et environnementaux très forts pour les années à venir est de redynamiser des pratiques agricoles respectueuses de l'environnement et en lien avec les objectifs de conservation des habitats d'espèces du site Natura 2000.



PROJET PÉDAGOGIQUE AVEC UNE CLASSE DE CP-CE1 À L'ÉCOLE PUBLIQUE DE SUMÈNE

(interview de Mme Terrat, professeure des écoles)

Quelles ont été les motivations pour réaliser un projet pédagogique autour de la biodiversité avec la classe ?

Au départ, une rencontre avec Bérenger Rémy, le papa d'une de mes élèves, qui est venu se présenter en début d'année. Ornithologue et Chargé de mission sur le site Natura 2000 des Gorges du Rieutord, Fage et Cagnasses, il m'a exposé son projet professionnel de sauvegarde de la biodiversité sur ce territoire. Sa mission consiste aussi à faire des animations de sensibilisation à la préservation de la biodiversité présente sur ce site. C'est avec beaucoup d'enthousiasme qu'ensemble nous avons élaboré un projet sur la découverte de la biodiversité de la région de Sumène et de ses espèces emblématiques.



Succinctement, quels retours faites-vous du projet mené ensemble ?

Ce projet a été très intéressant car il a été animé par un professionnel de la nature. Sa passion pour les oiseaux, ses connaissances approfondies, ses supports photos et vidéos, les sorties nature ont invité les élèves à enrichir leurs connaissances sur les oiseaux.

Quels en ont été les moments forts ?

Les sorties nature ont été les moments forts du projet. Nous avons fait plusieurs sorties dans des réserves naturelles : une sortie à la réserve naturelle de l'étang du Scamandre près de Saint-Gilles où nous avons observé des dizaines d'espèces d'oiseaux différents : cigognes, ibis, hérons pourprés, cygnes...

mais aussi la tortue cistude. C'était magique d'observer autant d'oiseaux et de découvrir un milieu si différent !

La réserve naturelle de Combe-Chaude près de Sumène nous a permis de mieux connaître les espèces locales et leur habitat : aigle royal, faucon-pèlerin, circaète, grand-duc, vautours.

Quelle perception avez-vous de la biodiversité autour de Sumène ? Et de Natura 2000 en particulier ?

Notre territoire accueille une biodiversité très riche car il offre plusieurs milieux : les falaises, la rivière, les prairies, les bois secs, les murs et les sols secs, les landes, mais aussi le village. Tous ces milieux ont une biodiversité riche et très diversifiée. La zone Natura 2000 permet de protéger des espèces comme le pic noir rare localement. C'est très important d'en prendre conscience et de transmettre auprès des enfants le respect de la biodiversité, car respecter la biodiversité c'est aussi se mettre à l'école du vivre ensemble avec nos différences.

Et selon vous, quelles perceptions de leur environnement avaient les enfants avant le début des séances d'animation ?

Selon les élèves et l'éducation à la nature qu'ils ont reçu dans leur famille, il y a une grande disparité de connaissances et de sensibilisation. Certains enfants sillonnent les Cévennes lors de randonnées, d'autres par ailleurs, ne sont jamais allés sur le massif de l'Aigoual ou sur le Ranc de Banès.

Ce projet a-t-il changé votre perception et celles des enfants ?

Oui, ce projet a permis d'éduquer notre regard sur la beauté de la nature et d'offrir aux enfants des moments inoubliables.

Les enfants peuvent-ils être les ambassadeurs et protecteurs de la biodiversité locale ? Si oui, comment ?

Les enfants sont déjà devenus auprès de leurs familles les meilleurs ambassadeurs et protecteurs de la biodiversité.

Pensez-vous reconduire ce type d'actions ?

Ce sera avec plaisir que je renouvellerai cette expérience originale et unique.



L'ORNITHOQUOI SUR LES ONDES

Le chargé de mission Natura 2000 anime une émission mensuelle sur Radio escapades. Elle est diffusée tous les troisièmes vendredis du mois de 11h à 12h et rediffusée le lundi suivant à 15h. Radio escapades : 102.0, 103.3, 104.1

C'est l'occasion d'en savoir encore un peu plus sur les richesses naturelles de ce territoire riche et diversifié.

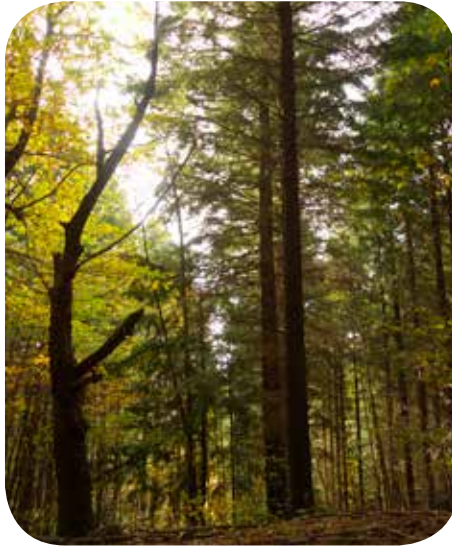
WWW.RADIOESCAPADES.ORG

LE PIC NOIR, ANGE GARDIEN DE LA BIODIVERSITÉ FORESTIÈRE

De la famille des Picidae, le pic noir (*Dryocopus martius*) est le plus grand pic européen. Sa taille peut atteindre 51 cm. Son plumage est noir, avec une calotte rouge vif s'étendant du front jusqu'à l'arrière de la nuque chez le mâle. La femelle pour sa part a seulement une tache rouge à l'arrière de la tête. Les tambourinages puissants du pic noir peuvent s'entendre de très loin et ont lieu surtout en hiver pour marquer le territoire des couples reproducteurs.

Depuis quelques années, leurs populations se développent en Europe et en France. Il en est de même en Cévennes. Cependant, les garrigues méditerranéennes constituent la limite de son aire de répartition car il n'y a pas les habitats nécessaires pour nicher.

Au sein du site Natura 2000 « Gorges du Rieutord, Fage, Cagnasses », le pic noir peut être observé seulement dans les boisements suffisamment âgés de la Fage. Une étude menée au printemps



2017 avec l'aide d'une stagiaire, a permis d'estimer la population entre quatre et huit couples sur la montagne de la Fage. Des recherches plus fines devraient permettre ensuite de pouvoir localiser des nids afin de mieux les prendre en compte dans les activités sylvicoles.

Cette espèce est considérée comme un enjeu faible de la Zone de Protection Spéciale, étant donnée l'abondance de sa population à large échelle et les faibles effectifs du site. Autrement dit, une faible responsabilité pour la conservation d'une espèce dont la population est saine. Cependant, nous pensons qu'il est judicieux de se préoccuper du pic noir qui est en milieu forestier une des principales « espèces parapluie » (c'est à dire une espèce dont l'étendue du territoire ou de la niche écologique permet la protection d'un grand nombre d'autres espèces si celle-ci est protégée). En effet, de nombreux oiseaux (chouettes, passereaux...), mammifères (chauves-souris, micro-mammifères...), insectes réutilisent les loges creusées par les pic dans les vieux arbres. Ainsi, en préservant les arbres supports des nids de pic, tout un pan de la biodiversité en bénéficie.



UN CHIFFRE : 12 000

En hectares, c'est approximativement l'étendue de la Zone de Protection Spéciale (ZPS) « Gorges du Rieutord, Fage, Cagnasses ». La surface exacte est de 12 256 ha, soit 122 560 000 m² ou un peu plus de 17 000 terrains de football.

Cette zone s'étend de la plaine de Pompignan jusqu'aux montagnes de la Fage et des Cagnasses en passant par le Thaurac et la plaine de Moulès. On y trouve des milieux très variés qui font la transition entre les territoires de garrigues et les Cévennes méridionales : cultures, garrigues, pelouses, falaises, forêts, villages, rivières...

11 communes sont concernées par ce périmètre, 2 communautés de communes et 2 départements.



MERCI À TOUS

Nous souhaitons profiter de ce bulletin pour adresser nos remerciements les plus sincères à toutes les personnes qui participent parfois bénévolement aux différentes opérations de terrain. Ce travail partenarial et souvent chronophage est essentiel pour une bonne connaissance des enjeux et donc une meilleure protection des espèces et de leurs habitats. Merci en particulier à tous ceux qui ont aidé aux inventaires engoulevés en juin 2017 et également aux ornithologues qui veillent sur les sites des espèces de rapaces fragiles du territoire.

CONTACT

Bérenger REMY, Chargé de mission Natura 2000

Communauté de Communes Cévennes Gangeoises et Suménoises

lundi, mercredi et vendredi à la Communauté de Communes à Ganges : 04.48.29.00.13 / mardi et jeudi à l'Escale à Sumène : 04 67 81 32 73 et 06 42 24 61 34, bremy@cdcgages.fr

DEMANDEZ L'AFFICHE

Un poster présentant les espèces et paysages de la ZPS a été réalisé (format 40 x 60cm).

N'hésitez pas à demander le votre !



RÉALISATION : COMMUNAUTÉ DE COMMUNES CÉVENNES GANGEOISES ET SUMÉNOISES. DESIGN : MECANIQUE CELESTE. PHOTOS : JP MALAFOSSE / G. LACASSIN / WWW.CDGARD.ORG / CCCGS / JL CRUDENAIRE

